



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/UCA/DAD/2025

La réalisation d'un programme de formation au profit du personnel de la Poste Tunisienne

L'Office National des Postes, L'unité Centrale des Achats, La Direction des Achats Divers lance un appel d'offres N° 02/UCA/DAD/2025 pour La réalisation d'un programme de formation au profit du personnel de la Poste Tunisienne pour une année.

Le présent Appel d'Offres, est lancé en soixante-deux lots (62) lots répartis sur les différents domaines de formation conformément aux dispositions du cahier des charges.

Les Soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent:

- Soit commander en ligne gratuitement le cahier des charges par consultation du site www.poste.tn
- Soit commander en ligne gratuitement le cahier des charges par consultation du site www.tuneps.tn pour ceux qui sont inscrits sur Tuneps.

- Le soumissionnaire peut participer à un ou à plusieurs lots

L'offre préparée par le soumissionnaire est constituée de :

- Pièces administratives et déclarations;
- Offre financière;
- Offre technique.

L'offre ne doit contenir aucune mention, interligne, rature ou surcharge.

L'offre doit contenir les documents suivants :

a) Enveloppe extérieure :

L'enveloppe extérieure sera fermée et doit contenir trois enveloppes intérieures : une enveloppe pour les documents administratifs, une enveloppe pour l'offre financière et l'autre pour l'offre technique,

b) Enveloppe intérieure : Documents administratifs

Le soumissionnaire doit mettre les documents administratifs dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

«Documents administratifs»

Cette enveloppe doit contenir, obligatoirement, les documents suivants :

1. La fiche de renseignement sur le soumissionnaire conformément au **formulaire N° 2 - FICHE SOUMISSIONNAIRE** du CCAP dûment remplie, cachet commercial du soumissionnaire à l'appui.
2. Relevé du ou des lots participants conformément au **formulaire N° 3**
3. Un extrait d'inscription au registre National des entreprises valable à la date limite de la réception des offres.
4. Un certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale.
5. La caution bancaire provisoire telle que détaillée à l'article 12 – caution provisoire - les chèques ne seront pas acceptés. La non fourniture de la caution entraîne le rejet systématique de l'offre (**Formulaire N° 4**).
6. Une procuration ou une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui, attestant que celui qui a présenté l'offre est le représentant légal du soumissionnaire (**Formulaire N° 5-DECLARATION SUR L'HONNEUR DU REPRESENTANT LEGAL DU SOUMISSIONNAIRE**).
7. Déclaration sur l'honneur d'acceptation de toutes les clauses administratives, techniques et financières particulières objet du présent Appel d'Offres selon le modèle de formulaire fourni au CCAP (**Formulaire N° 6- DECLARATION SUR L'HONNEUR ACCEPTATION DES DISPOSITIONS DES CAHIERS DES CHARGES**).



8. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire, par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution selon le modèle de formulaire fourni au CCAP (**Formulaire N° 7 – DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE**)
9. Une attestation d'absence de conflit d'intérêts présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui selon le modèle de formulaire fourni au CCAP (**Formulaire N° 8 – ATTESTATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS**).
10. Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire signée avec cachet à l'appui qu'il n'était pas un agent public de l'Office National des Postes ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans ; selon le modèle de formulaire fourni au CCAP (**Formulaire N° 9 – DECLARATION SUR L'HONNEUR AGENT PUBLIC**).
11. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires domiciliés en Tunisie, de non faillite conformément à la réglementation en vigueur selon le modèle de formulaire fourni au CCAP (**Formulaire N° 10 – déclaration sur l'honneur de non faillite**). Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
12. Fiche de Présentation (ou une copie du reçu de dépôt) de la structure de formation extraite du système « MALEK » du Centre national pour la formation continue et la promotion professionnelle **pour l'année 2025.**
13. Un engagement de permettre l'enregistrement d'une formation en vidéo selon le modèle de leFormulairen°22.

c) Enveloppe intérieure: offre financière :

le soumissionnaire doit mettre l'offre financière dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

« Offre financière »

L'Offre financière doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :

1. La lettre de soumission clairement remplie et signée par le soumissionnaire et en concordance avec le montant global indiqué dans le bordereau des prix. La lettre de soumission doit être présentée conformément au **Formulaire N° 11**-La lettre de soumission.
2. Les bordereaux des prix, avec l'apposition du cachet commercial. Les prix seront donnés en hors taxes et en toutes taxes comprises, conformément aux dispositions du présent cahier des charges. La TVA doit apparaître d'une manière distincte. Le bordereau de prix doit être présenté conformément aux **Formulaires N° 12**- Bordereaux des prix.

d) Enveloppe intérieure: offre technique :

Le soumissionnaire doit mettre l'offre **technique** dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

« Offretechnique »

L'Offre technique doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :

1. Documentation prouvant l'expérience de formation de la structure de formation (cabinet de formation) dans le domaine du lot auquel elle participe : en fournissant des références de formation sous forme de copies des feuilles de présence, des contrats, des bons de commande, des factures ou **d'attestations originales ou copie conforme à l'original** de fin de formation délivrées par les établissements bénéficiaires de la prestation de formation.
2. Liste des formateurs proposés pour chaque thème secondaire conformément aux **Formulaires N° 13** – Liste des formateurs.
3. Engagement du formateur à assurer les formations auprès de la structure de formation (cabinet de formation) émetteur de l'offre (**Formulaires N°14**).
4. CV des formateurs proposés seront mis à jour et extraits du système « MALEK » du Centre national pour la formation continue et la promotion professionnelle **au titre de 2025.**
5. Programme de formation conformément au modèle approuvé par Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle, conformément au **Formulaires N° 15** du cahier des charges.

6. Engageant à fournir le portfolio pédagogique, les cautions pédagogiques et les fiches de tests lors de l'acceptation définitive de l'offre (**Formulaires N°16**).
7. Autorisation d'enseignement au titre de 2025 pour le formateur agent public, signé par président de son administration conformément aux dispositions de la circulaire du chef du gouvernement N° 25 du 1er août 2013.
8. Engagement d'attribuer une salle de formation équipée des moyens pédagogiques nécessaires qui sera utilisé lors de la séance de formation et à fournir des bons pour la pause-café au profit des participants pour les formations qui seront complétées dans les espaces appartenant à la structure de formation conformément au **formulaire N° 17**.

Toute offre qui ne comprend pas les documents stipulés dans le cahier des charges sera rejetée à la fin de la période supplémentaire accordée aux soumissionnaires à l'exception du caution bancaire provisoire et de l'offre financière.

L'offre doit parvenir par voie postale recommandée ou par rapide poste ou directement au bureau d'ordre central contre un récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

**« Ne pas ouvrir Appel d'offres National N° 02/UCA/DAD/2025 »
« La réalisation d'un programme de formation au profit
du personnel de la Poste Tunisienne »**

**L'unité Centrale Des Achats-Direction des Achats Divers
Siège social de l'Office National des Postes
Bureau d'ordre central - Rue HédiNouira 1030 Tunis**

La date limite pour la réception des offres est fixée **le Lundi 05 Mai 2025 à 13H 00**, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des plis est publique :

Date de la séance : le Lundi 05 Mai 2025 à 15 H 00

Lieu de la séance : Salle de réunion au rez-de-chaussée. Siège social de l'Office National des Postes. Rue HédiNouira 1030 Tunis

La présence à la séance d'ouverture : 15 minutes avant l'heure de l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter du jour qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

